

Depuis 2020, la Ville a mis en place des dispositifs "Ville apaisée" avec notamment des aménagements de sécurité visant à faciliter le stationnement et la circulation. Votre avenue sera très prochainement concernée par une modification de sens de circulation afin de contribuer à l'apaisement de la circulation.

À compter du 15 septembre 2023, le sens de la circulation de l'avenue des Sapins sera modifiée sur le tronçon compris entre l'avenue de la Tourelle et l'avenue De-Lattre-de-Tassigny. Il s'effectuera dans le sens de l'avenue De-Lattre-de-Tassigny vers l'avenue de la Tourelle.

Un dispositif de ralentissement sera réalisé avant la mi-septembre 2023 dans le tronçon compris entre l'avenue Pierre Brossolette et l'avenue de la Tourelle.

